

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 11 mai 2020 à 19 h  
815, rue Bel-Air, salle 02-101  
Séance tenue exceptionnellement à huis-clos, conformément à l'arrêté 2020-029  
de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement  
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement (par visioconférence)  
M. Craig Sauvé, conseiller de ville (par visioconférence)  
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville (par visioconférence)  
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement (par visioconférence)

**MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :**

M. Benoit Dagenais, directeur d'arrondissement  
Mme Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement  
Mme Stéphane Cardinal, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social (par visioconférence)  
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice - Services administratifs (par visioconférence)  
M. Claude Dubois, directeur - Travaux publics (par visioconférence)  
Jean-Marc Schanzenbach, commandant - Service de police de la Ville de Montréal poste de quartier 15 (par visioconférence)

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 01.

---

**CA20 22 0111**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
10.02

---

**CA20 22 0112**

**Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 3 avril 2020, à 13 h 30, et le 14 avril 2020, à 19 h**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 3 avril 2020, à 13 h 30, et le 14 avril 2020, à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
10.03

---

**10.04 - Période de commentaires des élus****1 - Le maire Dorais aborde les sujets suivants :**

1. Remerciements à l'ensemble du personnel de l'Arrondissement qui travaille dans ce contexte de pandémie – beaucoup d'employé.e.s au télétravail – Cols bleus sur le terrain – personnel dévoué à l'image des québécois qui travaillent de chez eux – volonté d'aller de l'avant dans de nombreux projets – missions de l'arrondissement continuent d'être livrées – déconfinement en préparation – réouverture de certains services municipaux – reprises des opérations de nettoyage – obtention de certains permis sur rendez-vous – immense merci aux organismes communautaires qui continuent à être mobilisés et à fournir des services;
2. Reprise de l'entretien du domaine public – fin de la période de grâce pour l'interdiction de stationnement – merci de respecter les interdictions de stationnement – contraventions coûtent chères;
3. Rappel pour respecter les consignes du gouvernement – chemin du déconfinement tracé au fur et à mesure – important de suivre les recommandations (distanciation de 2 mètres, lavage des mains, couvre-visage si distanciation impossible) – couvre-visage va devenir une nouvelle norme sociale – permet de protéger les autres – l'adopter est une preuve de civisme.

**Le conseiller Sauvé aborde les sujets suivants :**

1. Commerce local : contribution de 20 000 \$ pour le projet de livraison à vélos (dossier en 20.13) – projet piloté par les SDC de l'arrondissement – nouvelle campagne de socio financement organisée par La Ruche et pilotée par la SDC Les Quartiers du Canal – objectif de soutenir le commerce local;

---

À 19 h 18, le maire Dorais quitte son siège.

---

2. Quartier de Griffintown : reprise des travaux de construction des projets résidentiels – volonté d'avoir un quartier convivial et de qualité avec des parcs, des pistes cyclables et des trottoirs – infrastructures souterraines sont à refaire – séance d'information en vidéoconférence le 19 mai – effort de l'arrondissement pour encadrer les travaux : un inspecteur dédié au quartier, collaboration avec le PDQ 20 – citoyens peuvent envoyer leurs questions à : [griffintown@ville.montreal.qc.ca](mailto:griffintown@ville.montreal.qc.ca).

---

À 19 h 19, le maire Dorais reprend son siège.

---

**La conseillère Thiébaud aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 20.05 – sécurité alimentaire : 60 500 \$ a la Table de Quartier Solidarité Saint-Henri – argent mis de côté en 2017 – approbation de la phase 1 du projet SALSA – bonifier activités expérimentées sur le terrain – phase 2 à venir;
2. Distribution de fleurs et plantes : modalités seront revues pour la distanciation sociale – pieds de vigne pour Griffintown - augmentation du verdissement dans ce quartier avec de la plantation verticale;
3. Commission sur le développement et la diversité Montréalaise : reprise des travaux par vidéoconférence pour la future politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire – objectif d'aboutir à des recommandations pour le comité exécutif avant la fin de l'année.

**Le conseiller Vaillancourt aborde les sujets suivants :**

1. Mise en place de corridors sanitaires : permettre aux gens de sortir en toute sécurité : projets de piétonnisation à venir dans l'arrondissement et dans la Ville;
2. Réseau Express Vélo : déploiement au courant de l'été sur les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, entre les rues Guy et De Courcelle;
3. Ménage du printemps : reprise graduelle des services de nettoyage de rues – reprise progressive du nettoyage des parcs.

**La conseillère Sigouin aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 20.08 – politique de l'enfant : octroi de 10 000 \$ à Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul – pour les familles ayant un enfant de 6 à 14 ans;
2. Dossier en 20.12- éveil à la lecture : services pour les parents : subvention de 25 000 \$ - service pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans – mise à profit de la biblio-mobile;

3. Ouverture à venir de tous les jardins communautaires et collectifs de l'arrondissement – permettra la mise en place du projet SALSA;
4. Comptoir des permis : ouvert sur rendez-vous - pour les développeurs dont la livraison est prévue d'ici le 31 juillet;
5. Commission sur la culture, le patrimoine et les sports : reprise des activités pour proposer des orientations pour le dossier relatif à la conservation et la mise en valeur des ensembles industriels d'intérêt patrimonial sur l'île de Montréal – consultation à venir – conclusions intégrées dans le prochain Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville dévoilé en 2022.

---

#### Période de questions et commentaires du public

##### Question de madame Dominique Jarry-Shore

Monsieur le maire, chers élus, bonsoir

Je m'appelle Dominique Jarry-Shore et je suis col bleu et déléguée syndicale pour la division des Parcs et Horticulture dans le Sud-Ouest. Comme j'ai déjà témoigné plusieurs fois devant vous, je suis extrêmement fière d'être une col bleu au service des citoyens et citoyennes du Sud-Ouest. En plus de travailler dans l'arrondissement, ça fait 14 ans que j'habite dans le Sud-Ouest avec ma famille. J'ai trois enfants et je suis propriétaire à Pointe-Saint-Charles. Mais le 25 mars j'étais mise à pied à cause de la COVID-19 et je suis à la maison sur le chômage depuis ce temps-là. Tout comme mes confrères et consœurs auxiliaires dont la plupart sont aussi à la maison, je peux vous assurer que je suis prête à retourner au travail et à fournir des services de qualité pour mes concitoyens et concitoyennes.

Nous sommes dans une crise de pandémie, j'en suis consciente. Mais en tant que col bleu aux parcs et résidente de l'arrondissement, je vois l'importance de maintenir nos services surtout maintenant que les gens ont besoin de leurs espaces verts pour leur santé mentale.

Il reste encore beaucoup de ménage de printemps à faire dans l'arrondissement. Vos cols bleus auxiliaires sont prêts pour travailler aux côtés des employés permanents. Nous serons à l'appel pour rendre les rues et trottoirs propres pour les citoyens et citoyennes qui ont besoin de sortir de chez eux, tout en respectant les consignes de distanciation sociale.

Je comprends que la situation évolue et qu'il y a beaucoup d'incertitude en ce moment de la part des gestionnaires de la Ville. Mais vous comprendrez que cette incertitude est aussi vécue par nous, les cols bleus. Plusieurs de mes collègues auxiliaires m'ont contacté pour me demander s'ils devaient se trouver un autre emploi. Quelques uns pensent même quitter leur emploi à la Ville -- une perte significative pour la Ville qui a investi beaucoup d'argent pour les former sur plusieurs fonctions dans les travaux publics.

Ma question pour vous ce soir est la suivante: Quand est-ce que l'arrondissement va rappeler ses auxiliaires cols bleus au travail pour fournir les services que les citoyens et citoyennes de l'arrondissement méritent ?

Merci

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

##### Questions de monsieur Frédérick T. Bastarache-Ouelette : patrimoine industriel

Bonjour chers membres du conseil,

D'entrée de jeu, je tiens à remercier l'arrondissement pour les réponses fournies lors de la dernière séance du conseil. Cela est fort apprécié.

Récidivant sur la même thématique en ce mois de mai, soit sur le patrimoine industriel, voici mes questions :

(1) Est-ce que l'arrondissement est ouvert à procéder à la citation d'immeubles en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* ? Est-ce une compétence de ville ou d'arrondissement ? Dans l'affirmative, est-ce que je peux soumettre des suggestions à l'arrondissement ?

(2) Suite à une correspondance portée à monsieur Martin Paré, chef de division permis et inspection, j'ai une liste d'immeubles industriels ayant une valeur patrimoniale qui sont en mauvais état dans l'arrondissement. Est-ce que l'arrondissement possède une intention ferme de faire un suivi sur certains immeubles afin de veiller au maintien ou à l'obtention d'un état satisfaisant afin de garantir leur valeur comme patrimoine ? Est-il question de faire des

représentations auprès des propriétaires afin qu'ils puissent prendre leurs responsabilités à l'égard de leur bien immobilier ? Est-ce que l'arrondissement songe à faire une campagne de sensibilisation à cet égard ?

(3) En guise de dernière question, de manière spécifique à deux immeubles emblématiques du Sud Ouest, est-ce que l'arrondissement est ouvert à faire une consultation publique sur la conversion des anciennes manufactures de la Brasserie Dow et de la Canada Malting ? Et ce malgré les conjonctures actuelles ?

En vous remerciant pour les réponses fournies.

Recevez, chers élus, mes salutations montréalaises et «sud-ouestienne», les meilleures,

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : organiser une rencontre avec le citoyen afin de voir quelles sont ses suggestions.

---

#### 10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

Le maire rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

---

#### 10.07 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois d'avril.

---

#### 10.08 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA

Le maire fait la lecture des commissions qui siégeront au mois de mai.

---

Il est proposé par la conseillère Thiébaud, appuyé par le conseiller Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.04 de l'ordre du jour.

---

#### CA20 22 0113

**Approbation de quatre projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue à Action-Gardien corporation de développement communautaire de Pointe-Saint-Charles et au Centre africain de développement et d'entraide pour une période de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, des locaux situés au Centre Lorne à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 36 581,20 \$, excluant les taxes (dossier 1206481001)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver quatre (4) projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue à Action-Gardien, corporation de développement communautaire de Pointe-Saint-Charles et au Centre africain de développement et d'entraide pour une période de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, des locaux situés au Centre Lorne à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 36 581,20 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

Et d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1206481001

---

**CA20 22 0114**

**Approbation de deux projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue au Comité des personnes assistées sociales de Pointe-Saint-Charles Montréal pour une période de trois ans et quatre mois, soit du 1er septembre au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, un local situé au Centre Lorne à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 11 051,08 \$, excluant les taxes (dossier 1206481002)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver deux (2) projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue au Comité des personnes assistées sociales de Pointe-Saint-Charles Montréal pour une période de trois ans et quatre mois, soit du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, un local situé au Centre Lorne à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 11 051,08 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

Et d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1206481002

---

**CA20 22 0115**

**Approbation de deux projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue à AlterGo pour une période de quatre ans, soit du 1er janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, des locaux situés au centre Oliver-Jones à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 92 233,76 \$, excluant les taxes (dossier 1206481003)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver deux projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue à AlterGo pour une période de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, des locaux situés au centre Oliver-Jones à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 92 233,76 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

Et d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1206481003

---

**CA20 22 0116**

**Approbation de deux projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue au Centre d'intégration à la vie active pour les personnes vivant avec un handicap physique pour une période de quatre ans, soit du 1er janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, des locaux situés au centre Oliver-Jones à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 36 489,17 \$, excluant les taxes (dossier 1206481004)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver deux (2) projets de bail par lesquels la Ville de Montréal loue au Centre d'intégration à la vie active pour les personnes vivant avec un handicap physique, pour une période de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022, des locaux situés au centre Oliver-Jones à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 36 489,17 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

Et d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1206481004

---

**CA20 22 0117**

**Autorisation d'une affectation de surplus d'un maximum de 60 500 \$ à la Corporation de développement communautaire, Solidarité Saint-Henri, pour la première phase de son projet en sécurité alimentaire et approbation de la convention à cet effet (dossier 1205111007)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une affectation de surplus totalisant la somme de 60 500 \$, pour l'année 2020-2021, à l'organisme Corporation de développement communautaire, Solidarité Saint-Henri, pour le projet SALSA St-Henri Cultivé-récupéré-transformé-distribué-mobilisé, dans le cadre de l'enveloppe de « Sécurité alimentaire » de l'arrondissement;

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et la Corporation de développement communautaire, Solidarité Saint-Henri, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'Arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1205111007

---

**CA20 22 0118**

**Octroi d'un soutien financier de 112 818 \$ à Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul dans le cadre de la stratégie de revitalisation urbaine intégrée (RUI), pour la réalisation des projets « Démarche de RUI-Opération GALT 2020 » et « Jardin collectif éGALiTerre et Intervention de milieu au G.A.L.T » et l'approbation des conventions à cet effet (dossier 1205111004)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier de 96 151 \$ à Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul, pour la « Démarche de RUI-Opération GALT 2020 »;

D'octroyer un soutien financier de 16 667 \$ à Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul, pour le projet « Jardin collectif éGALiTerre et Intervention de milieu au G.A.L.T »;

D'approuver les conventions entre la Ville de Montréal et l'organisme Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

Et d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1205111004

---

**CA20 22 0119**

**Approbation des conventions et octroi d'un soutien financier totalisant la somme de 120 320 \$ aux quatre (4) tables de quartier de l'Arrondissement du Sud-Ouest: Action Gardien, Table de concertation communautaire de Pointe Saint-Charles, Coalition de la Petite Bourgogne/Quartier en santé, Concertation Ville-Émard/Côte Saint-Paul et Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri pour une durée d'un an conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (dossier 1205111006)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver les conventions entre la Ville de Montréal et les quatre Tables de quartier : Action Gardien, Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé, Concertation Ville-Émard/ Côte-St-Paul et Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri, lesquelles se terminent le 31 avril 2021, dans le cadre de l'Initiative Montréalaise de soutien au développement social local.

D'octroyer à ces organismes une contribution financière au montant indiqué en regard de chacun d'eux, payable en un seul versement:

Organismes	Projets	Montants
Action Gardien, Table de concertation de Pointe-Saint-Charles	Initiative Montréalaise / Soutien au développement social	27 995 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Initiative Montréalaise / Soutien au développement social	34 250 \$
Concertation Ville-Émard / Côte-St-Paul	Initiative Montréalaise / Soutien au développement social	31 122 \$
Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri	Initiative Montréalaise / Soutien au développement social	26 953 \$

Et d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront assumées conjointement par l'arrondissement, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale et l'entente administrative Ville-MTESS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1205111006

---

#### CA20 22 0120

**Octroi d'un soutien financier totalisant la somme de 10 334 \$ à Concertation Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, dans le cadre de la Politique de l'enfant 2020 et approbation de la convention à cet effet (dossier 1205111008)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier totalisant la somme de 10 334 \$, pour l'année 2020, à Concertation Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, dans le cadre de la Politique de l'enfant;

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1205111008

---

#### CA20 22 0121

**Octroi d'une contribution financière au montant de 4 000 \$ pour l'année 2020 à Partageons l'espoir, pour répondre aux besoins urgents des citoyens causés par la pandémie COVID-19 (dossier 1205111009)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière, au montant de 4 000 \$, à Partageons l'Espoir, dans le cadre du projet de location d'un camion et de l'embauche d'un chauffeur pour la livraison de paniers à des ménages en situation de vulnérabilité, afin de répondre aux besoins urgents des citoyens causés par la pandémie COVID-19;

Et d'imputer cette dépense conformément à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'Arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.09 1205111009

---

Il est proposé par le maire Dorais, appuyé par la conseillère Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 20.10 à 20.11 de l'ordre du jour.

---

#### **CA20 22 0122**

**Résiliation de 5 contrats et conventions de services octroyés aux artistes et travailleurs culturels pour les spectacles et activités culturelles prévus dans l'arrondissement du Sud-Ouest durant la période du 12 mars au 2 juillet 2020 inclusivement et qui ont été annulés en raison du COVID-19 et recommandation au comité exécutif d'octroyer une aide financière de 2 830 \$ à ces artistes et travailleurs culturels, pour la différence entre les dépenses ayant été engagées et payées pour l'exécution des contrats et des conventions avant leurs résiliations et le montant total prévu au contrat (dossier 1208237002)**

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De résilier les contrats de services octroyés aux artistes et travailleurs culturels pour les spectacles, expositions et activités culturelles prévus dans l'arrondissement du Sud-Ouest pour la période du 12 mars au 2 juillet 2020 inclusivement et qui ont été annulés en raison du COVID-19;

De recommander au comité exécutif d'octroyer une aide financière de 2 830 \$ à ces artistes et travailleurs culturels pour la différence entre les dépenses ayant été engagées et payées pour l'exécution des contrats et conventions avant leur résiliation et le montant total prévu au contrat;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement payée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.10 1208237002

---

#### **CA20 22 0123**

**Résiliation du contrat octroyé à l'OBNL Fondation Metropolis Bleu, pour le spectacle Rencontre avec Marie-Louise Gay du 29 avril 2020 qui a été annulé en raison du COVID-19 et octroi d'une contribution financière de 135 \$ en compensation de la perte de revenu (dossier 1208237003)**

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De résilier le contrat octroyé, pour le spectacle Rencontre avec Marie-Louise Guay, le 29 avril 2020 qui a été annulé en raison du COVID-19;

D'octroyer une contribution financière de 135 \$ à l'O.B.N.L. Fondation Métropolis Bleu;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.11 1208237003

---



**CA20 22 0124**

**Acceptation d'une subvention de 25 000 \$ pour la réalisation du projet intitulé Coups de cœur tout-petits dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques édition 2019-2020 du ministère de la Famille du Québec (dossier 1206908001)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'acceptation d'une subvention de 25 000 \$ pour la réalisation du projet intitulé *Coups de cœur tout-petits* dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques édition 2019-2020 du Ministère de la famille du Québec;

D'autoriser le chef ou la cheffe de division de la culture et des bibliothèques de l'arrondissement, à signer une entente à cette fin avec le Ministère de la famille du Québec;

Et d'imputer le revenu tel que mentionné à l'intervention financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.12 1206908001

---

Il est proposé par le conseiller Sauvé, appuyé par le conseiller Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 20.13 à 20.14 de l'ordre du jour.

**CA20 22 0125**

**Octroi d'une contribution financière non récurrente d'un montant de 20 000\$ à la Société de développement commercial (SDC) Les Quartiers du Canal pour soutenir la mise en œuvre du Projet de livraison urbaine pour l'ensemble des commerces de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1208062001)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et la Société de développement commercial (SDC) Les Quartiers du Canal pour la mise en œuvre et la gestion du projet de livraison urbaine dans l'arrondissement du Sud-Ouest;

D'octroyer à cet organisme une contribution financière de 20 000 \$, payable en un seul versement;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.13 1208062001

**CA20 22 0126**

**Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant de 3 450 \$ à divers organismes Suivant au sein de l'arrondissement (dossier 1208545003)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la demande des élus, des contributions financières non récurrentes au montant total de 3 450 \$, à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement :

Organismes	Projets	Montants
Association des retraités de la Résidence Charlevoix inc.	Appuyer financièrement l'organisme concernant le démarrage de son activité.	100 \$
Regroupement des Éco-quartiers	Soutenir financièrement la réalisation du projet Patrouille de sensibilisation environnementale <i>La Patrouille verte.</i>	3 200 \$
Le Garde-Manger Pour Tous	Achat d'un billet transformé en don pour la soirée-bénéfice qui devait avoir lieu le 28 avril 2020.	150 \$

Et d'imputer ces dépenses conformément à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.14 1208545003

---

#### CA20 22 0127

#### Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour le mois de mars 2020 (dossier 1207279007)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport des décisions déléguées prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2020, de la liste des bons de commandes de moins de 25 000 \$, de la liste des factures non associées à un bon de commande et des virements budgétaires pour la période comptable de mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
30.01 1207279007

---

#### CA20 22 0128

#### Acceptation de l'offre de service de l'arrondissement de Saint-Laurent, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. 11-4), pour l'implantation du système d'information pour le suivi financier « GoFinance » (dossier 1207113002)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service de l'arrondissement de Saint-Laurent, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C11-4), pour l'implantation du système d'information pour la gestion et le suivi financier « GoFinance ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
30.02 1207113002

---

#### CA20 22 0129

#### Approbation de la répartition du surplus de gestion 2019 de l'arrondissement du Sud-Ouest établi à 3 753 600 \$, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2019 de la Ville de Montréal (dossier 1200207002)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver la répartition du surplus de gestion 2019 de l'arrondissement du Sud-Ouest établi à 3 753 600 \$, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2019 de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1200207002

---

**CA20 22 0130**

**Avis de motion et dépôt de projet - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) afin de déléguer l'établissement d'un passage pour piétons non protégé et de déléguer tout pouvoir ou responsabilité relevant de l'autorité compétente en vertu d'un règlement adopté par le conseil de la ville dont l'application est déléguée au conseil d'arrondissement ainsi que tout pouvoir ou responsabilité relevant de l'autorité compétente ou d'un directeur en vertu d'un règlement relevant de la compétence du conseil d'arrondissement (dossier 1207279002)**

Le conseiller Vaillancourt donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) afin de déléguer l'établissement d'un passage pour piétons non protégé et de déléguer tout pouvoir ou responsabilité relevant de l'autorité compétente en vertu d'un règlement adopté par le conseil de la ville dont l'application est déléguée au conseil d'arrondissement ainsi que tout pouvoir ou responsabilité relevant de l'autorité compétente ou d'un directeur en vertu d'un règlement relevant de la compétence du conseil d'arrondissement, sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Considérant l'avis de motion donnée à la présente séance.

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) afin de déléguer l'établissement d'un passage pour piétons non protégé et de déléguer tout pouvoir ou responsabilité relevant de l'autorité compétente en vertu d'un règlement adopté par le conseil de la ville dont l'application est déléguée au conseil d'arrondissement ainsi que tout pouvoir ou responsabilité relevant de l'autorité compétente ou d'un directeur en vertu d'un règlement relevant de la compétence du conseil d'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1207279002

---

**CA20 22 0131**

**Addenda - Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (RCA19 22012) afin d'ajuster les tarifs associés à la perte de revenus des espaces de stationnement tarifé inclus dans les permis d'occupation temporaire du domaine public en cohérence avec le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) de la Ville de Montréal (19-057) et en cohérence avec les coûts opérationnels, en plus de permettre la réduction ou l'annulation des frais d'occupation temporaire du domaine public aux coopératives d'habitation (dossier 1203172002)**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 9 mars 2020;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement du 9 mars 2020;

Considérant que le maire a fait mention, lors de la présente séance, des changements entre le projet et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (RCA19 22012) afin d'ajuster les tarifs associés à la perte de revenus des espaces de stationnement tarifé inclus dans les permis d'occupation temporaire du domaine public en cohérence avec le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) de la Ville de Montréal (19-057) et en cohérence avec les coûts opérationnels, en plus de permettre la réduction ou l'annulation des frais d'occupation temporaire du domaine public aux coopératives d'habitation, qu'il soit numéroté RCA20 22005 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1203172002

---

#### **CA20 22 0132**

**Adoption d'une ordonnance afin de désigner les secteurs de stationnement sur rue réservé aux résidents pour lesquels les véhicules d'organisme à but non lucratif intervenant sur des enjeux de santé publique et desservant des clientèles vulnérables, détenteurs de la vignette 1000 sont autorisés à stationner (dossier 1203172003)**

Attendu que l'arrondissement désire soutenir les organismes à but non lucratif intervenant sur des enjeux de santé publique et desservant des clientèles vulnérables;

Attendu qu'en vertu de l'article 3, paragraphe 13 du Règlement sur la circulation et le stationnement (C-4.1) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, il est possible de déterminer les secteurs de stationnement sur rue dans lesquels des permis de stationnement réservés aux véhicules d'organismes intervenant sur des enjeux de santé publique et desservant des clientèles vulnérables sont autorisés.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter une ordonnance permettant aux détenteurs de la vignette 1000, réservée aux véhicules d'organisme à but non lucratif intervenant sur des enjeux de santé publique et desservant des clientèles vulnérables, de se stationner dans tous les secteurs de stationnement sur rue réservé aux résidents sur le territoire de l'Arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1203172003

---

Il est proposé par la conseillère Sigouin, appuyé par le conseiller Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 40.04 à 40.06 de l'ordre du jour.

---

#### **CA20 22 0133**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation du bâtiment situé au 755, rue Butler (dossier 1204824004)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Elisaveta Stoeva, architecte, déposés et estampillés en date du 24 avril 2020 par la Direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé au 755, rue Butler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1204824004

---

**CA20 22 0134**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 5955, rue Jogues (dossier 1208504007)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Marie-Ève Pasquin, architecte, chez DZZLNG, déposés et estampillés en date du 28 avril 2020, par la Direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour la construction du nouveau bâtiment situé au 5955, rue Jogues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1208504007

---

**CA20 22 0135**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation du bâtiment situé au 200, rue Bourget (dossier 1194824023)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Victor Simion, architecte, déposés et estampillés en date du 7 avril 2020 par la Direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé au 200, rue Bourget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1194824023

---

**CA20 22 0136**

**Adoption d'une ordonnance autorisant le bruit lors de l'exécution de travaux de planage et de pavage de la chaussée, sur l'avenue Greene, entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Ambroise, en dehors des plages horaires prescrites au Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, du 19 au 23 mai 2020 (dossier 1203172005)**

Attendu qu'en vertu de l'article 20, du Règlement sur le bruit R.R.V.M. chapitre B-3, de l'arrondissement du Sud-Ouest, il est possible d'autoriser des travaux en dehors des plages horaires prescrites;

Considérant que les travaux durant le jour sur l'avenue Greene auraient un impact majeur sur le fonctionnement et l'accessibilité au marché ainsi que sur la sécurité des piétons.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'adopter une ordonnance autorisant le bruit lors de l'exécution de travaux de planage et de pavage de la chaussée sur l'avenue Greene en dehors des plages horaires prescrites au Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, soit de 19 h à 4 h et ce, du 19 au 23 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1203172005

---

**70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers**

Aucun commentaire.

70.01

À 20 h 06, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

\_\_\_\_\_  
Benoit Dorais  
Maire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Daphné Claude  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 juin 2020.

\_\_\_\_\_  
Initiales Daphné Claude